

15 Décembre 2023
Communiqué de Presse

Anderlecht dit « Non » : Nous n’ôterons pas la nationalité belge aux enfants nés de parents palestiniens.

A l’initiative de Fabienne Miroir, Echevine de la démographie, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d’Anderlecht et du Collège Echevinal, la Commune d’Anderlecht affirme qu’elle n’ôtera pas la nationalité belge aux enfants nés de parents palestiniens.

« Nous avons appris qu’un courrier est envoyé par l’Office des Etrangers à différentes communes leur demandant d’ôter la nationalité belge aux enfants nés de parents palestiniens. Nous n’avons à notre connaissance pas encore reçu un tel courrier, mais avons d’ores et déjà pris la décision de ne pas appliquer cette requête. Non, la commune d’Anderlecht ne retirera pas la nationalité belge à aucun enfant car une telle instruction est contraire aux principes fondamentaux du droit et surtout, est indécente au regard de la situation de guerre dans le pays d’origine des parents» déclarent conjointement Fabienne Miroir, Echevine de la démographie et Fabrice Cumps, Bourgmestre d’Anderlecht